

Le Mag **PÉRUSIEN**



“

Mot du Maire



En ce début d'année, je pense que nous souhaitons tous pouvoir tourner la page de la pandémie et retrouver nos habitudes de vie dans la sérénité. C'est le premier vœu que nous puissions émettre.

Le Covid et les périodes de confinement ont montré que beaucoup de nos concitoyens souhaitent

vivre dans une commune rurale comme la nôtre, là où les prix du foncier sont abordables, là où le vivre ensemble et surtout le respect du « vivre ensemble » font partie du quotidien. J'espère que nos futurs élus nationaux, quels qu'ils soient, s'en souviendront après les élections pour nous permettre de bien vivre ici et de nous en donner les moyens. Cela sera mon deuxième vœu.

2021 aura été marquée à Poiroux :

- par un record du nombre de naissances (24) alors qu'en Vendée la natalité accuse une baisse importante depuis plusieurs années

- par la mise en place des commerces dans le centre-bourg 2022 sera marquée :

- par l'arrivée de la fibre optique qui améliorera nettement les communications

- par l'enfouissement des réseaux aériens (fils électriques, téléphoniques) dans le centre-bourg

- par l'approbation (si tout va bien) du plan local d'urbanisme qui permettra de poursuivre notre développement

- par la construction de la bibliothèque

Enfin je voudrais remercier les élus du Conseil Municipal et le personnel communal pour leur implication au quotidien à votre service.

Merci aux associations qui ont su s'adapter et qui continueront à nous offrir de bons moments de convivialité.

Chers Pérusiens, Chers Pérusiennes, en vous souhaitant de pouvoir réaliser vos projets, que 2022 soit une bonne et heureuse année pour chacun d'entre vous.

Edouard de La BASSETIERE ”

”



Sommaire

Actualités - p4 > p19

- Invitations
- Miss Vendée
- PLU et PLUi
- Travaux
- Fibre optique
- Enfouissement des réseaux
- Lotissement communal Les Combes 2
- Commerces
- Cimetière
- Établissement Public Foncier
- Terrain derrière la Mairie
- Panneau numérique
- Groupe scolaire
- Terrain de sport
- Bibliothèque
- DICRIM
- Transport solidaire
- Marpa
- École les Petits Pérusiens
- Téléthon
- Marché de Noël
- Charte forestière
- Passeport du Civisme
- Activ'Age

Infos pratiques - p20 > p25

- État Civil / Urbanisme
- Élections
- Carte d'identité / Passeport
- Assistante sociale
- Urbanisme
- Disques bleus
- JDC
- Mairie
- Divagation animale
- Photocopies
- Conciliateur de justice
- Frelon asiatique
- Budget
- Feux
- Armes
- IAHP

Associations - p26 > p34

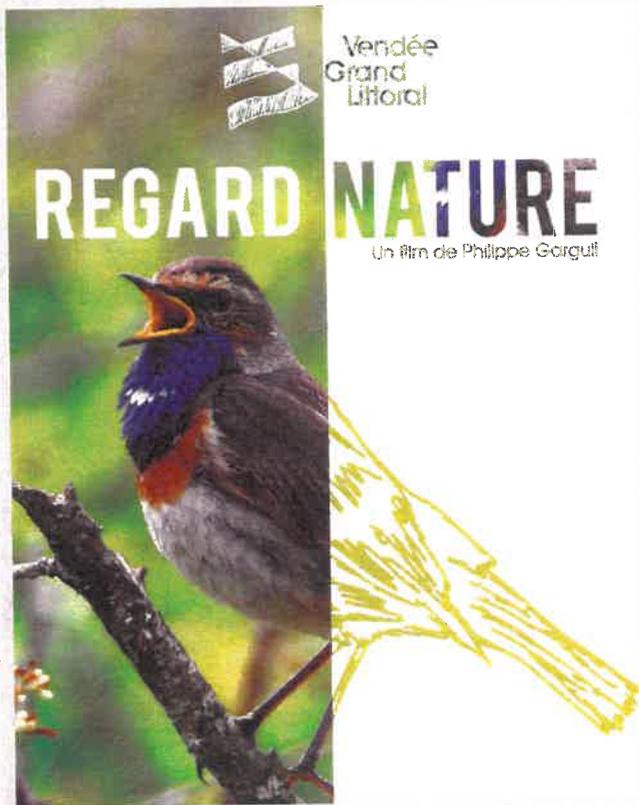
- AAPPMA
- Club de l'amitié
- Club de tennis
- Comité de parents d'élèves
- La Folie de Finfarine
- Les Coqs Sportifs
- Union Nationale des Combattants
- L'Ordre de Malte
- Paroisse St Henri Dorie
- Poiroux Autrefois

Poiroux infos - p35 > p36

- Le Secours Catholique Talmondais
- Association Contact

Communauté de Communes

p37



DIFFUSION DU FILM « VENDEE GRAND LITTORAL, REGARD NATURE » (ENTRÉE GRATUITE)

Le vendredi 1^{er} avril à 20h à la salle le Payré.

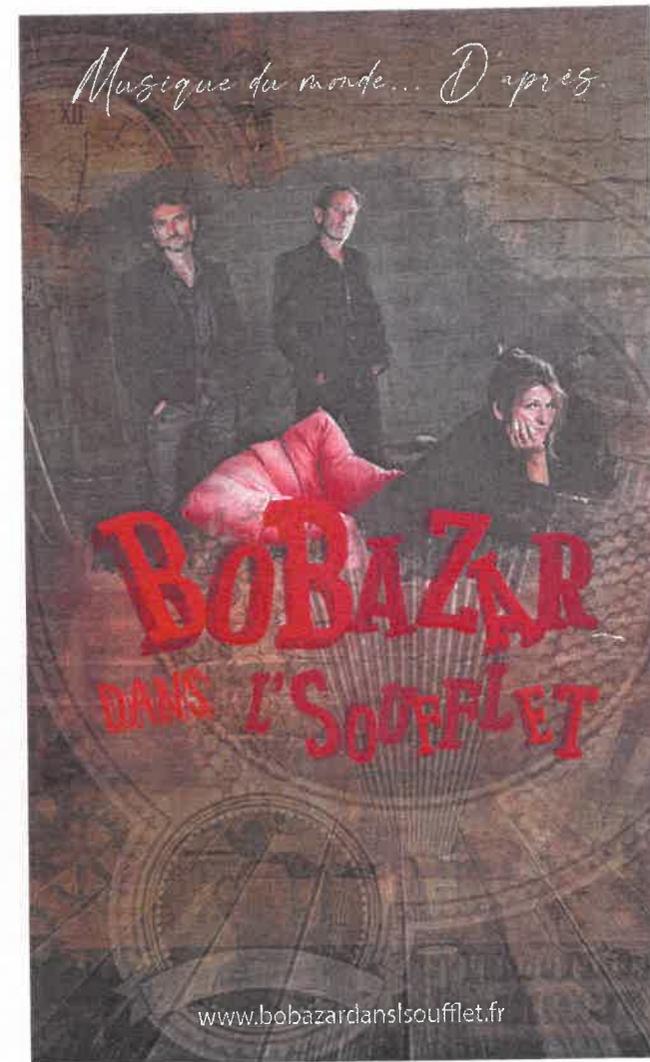
Docufiction naturaliste de 72 minutes, qui met en lumière les paysages et la biodiversité de Vendée Grand Littoral au fil des saisons. Dans un souci d'organisation, et en raison des conditions sanitaires, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire auprès de la mairie.

Invitations

INVITATIONS NOUVEAUX ARRIVANTS

La commune invite les nouveaux arrivants installés à POIROUX depuis 2020, le 14 mai 2022 à 10 h 30 à la salle le Payré. A cette occasion, vous serez accueillis par l'équipe municipale et les associations locales qui vous feront découvrir la commune et ses projets à venir. Emma GUIBERT, Miss Vendée, sera également présente lors de cette manifestation.

Nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire auprès de la mairie avant le 30 avril prochain.



CONCERT LE 8 JUILLET 2021 À 19H30

Au jardin de la mairie avec le groupe « La guinette de Peggy ». Restauration sur place grâce aux associations de l'UNC et POIROUX autrefois.



RENCONTRE AVEC MISS VENDEE

Emma GUIBERT, domiciliée à POIROUX depuis 14 ans, a été élue Miss Vendée, le 08 janvier dernier en présence de Miss France. La commune la félicite vivement pour ce titre bien mérité.

Questions à Emma GUIBERT :

Qu'est-ce qui vous a incité à vous présenter au concours de Miss Vendée ?

J'avais déjà été tentée de m'inscrire il y a deux ans et un an, mais je me trouvais trop jeune. Cette année, soutenue par ma famille et mes amis, j'ai eu envie de tenter ma chance. C'est mon premier concours.

Vous présenterez-vous à Miss Pays de Loire ?

Être élue Miss Vendée me permet de me présenter à cette élection et je serai candidate. L'élection Miss Pays de Loire devrait avoir lieu fin septembre.

Les critères à l'élection de Miss Vendée sont-ils les mêmes que pour l'élection à Miss France ?

L'élection de Miss Vendée était organisée par le Comité Miss France et les critères retenus par ce comité sont les mêmes pour ces deux élections, exemple : il faut mesurer au moins 1.70 m (je mesure 1.76 m)

Vous habitez POIROUX, vous êtes étudiante aux Sables d'Olonne. Quelles études faites-vous et quel est votre projet professionnel ?

Je suis en BTS Tourisme aux Sables d'Olonne. J'aimerais ensuite passer une licence et peut-être un master. Ensuite j'aimerais travailler dans le tourisme, voyager et communiquer en langues étrangères. Je parle l'anglais et l'espagnol.

Est-ce que cette élection a changé votre quotidien ?

Oui, cela a un peu changé ma vie. J'ai reçu beaucoup de messages de soutien, de bienveillance. Mes proches sont fiers de moi. Je suis demandée pour différentes manifestations en Vendée et aussi dans d'autres départements et je fais des shootings photos.

Merci Emma pour cet échange chaleureux. Bonne chance pour la prochaine étape !

PLAN LOCAL D'URBANISME DE POIROUX

Le 1er juillet 2020, le conseil municipal a délibéré pour engager une révision du plan local d'urbanisme (PLU).

Cette délibération qui paraîtra peut-être anodine pour certains, revêt une grande importance pour notre commune. Pourquoi ?

D'une part, il est quasiment obligatoire de disposer d'un PLU si l'on veut être autorisé à délivrer des permis de construire et donc permettre un développement de notre collectivité. Mais pour délivrer des autorisations d'urbanisme, il est nécessaire d'avoir des terrains classés constructibles et il faut aussi que les propriétaires de ces terrains acceptent de les vendre. Pour ouvrir à l'urbanisation de nouveaux terrains, il était donc nécessaire de lancer une révision de PLU en sachant que nous sommes limités par la loi pour créer des parcelles constructibles.

L'année 2021, avec 17 permis de construire pour une maison neuve individuelle et un total de 43 permis, a démontré l'attractivité de notre commune et l'envie de certains de nos citoyens de quitter les grandes métropoles.

Notre projet de PLU est aujourd'hui validé par le conseil municipal de Poiroux et par la communauté de commune Vendée Grand Littoral.

Un commissaire enquêteur, nommé par le tribunal administratif, sera à votre disposition pendant un mois (vraisemblablement à la fin du printemps) pour vous le présenter, répondre à vos interrogations ou noter vos remarques ou suggestions.



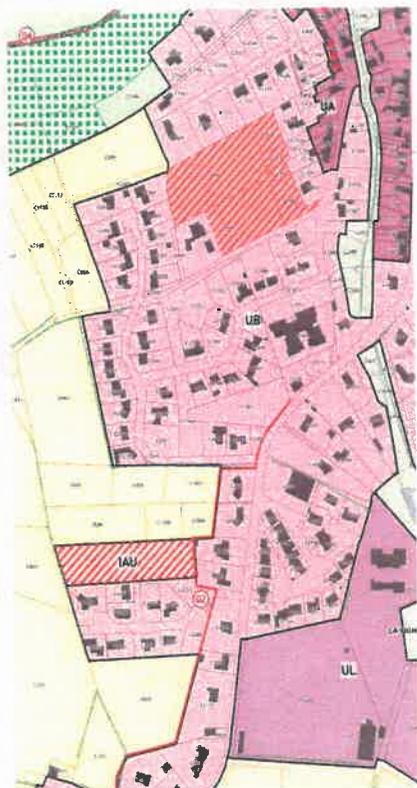
Il sera également analysé par les services de l'Etat, les chambres consulaires . . . (Un PLU

sur 3 fait l'objet d'un refus durant cette étape, ce qui montre que l'exercice n'est pas facile).

Si tout va bien, notre PLU pourrait être approuvé en fin d'année 2022.

La Communauté de Communes Vendée Grand Littoral a souhaité prendre la compétence urbanisme et vient de lancer les études pour un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

Le PLU de la commune de Poiroux intégrera ce document d'urbanisme intercommunal après 2025, quand il aura été approuvé.



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est lancée !



Avec les 19 autres communes de Vendée Grand Littoral, POIROUX a transféré, par délibération en date

du 22 février 2021, la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à la communauté de communes.

Lors du conseil communautaire du 15 décembre 2021, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) a été prescrite. La délibération est affichée en commune, au siège, ainsi que téléchargeable sur le site internet de Vendée Grand Littoral.

Le Plan Local d'Urbanisme a pour objectif de définir ce que sera notre futur cadre de vie. Tous les habitants, toute personne intéressée, qu'elle habite ou envisage d'habiter, qu'elle travaille ou souhaite s'implanter, qu'elle circule sur le territoire, qu'elle s'y promène ou le visite, ... peuvent donner leurs avis.

Qu'est-ce que cela va changer ?

Lorsqu'il sera approuvé, le PLUi remplacera les 19 plans locaux d'urbanisme et/ou carte communale, dont le PLU de POIROUX.

Ce document traduira localement les récentes lois en matière d'urbanisme, les documents locaux adoptés récemment tels que le Schéma de Cohérence Territoriale, le Plan Climat Air Energie Territorial de Vendée Grand Littoral, etc. ainsi que les objectifs communs définis pour le territoire dans les années à venir.

Il définira à l'échelle des 20 communes du territoire de Vendée Grand Littoral, un zonage et un règlement uniques, les dispositions opposables aux autorisations d'urbanisme. Uniques ne veut pas dire homogènes. Les spécificités locales peuvent être prises en compte.

Comment participer ?

Vous avez plusieurs possibilités :

- Écrire un courrier à M. le Président de Vendée Grand Littoral, ZI du Patis BP 20 85440 TAL-MONT-SAINT-HILAIRE
- Ecrire un mail à l'adresse plui@vendeegrandlittoral.fr
- Ecrire sur l'un des registres de concertation mis à disposition dans chacune des 20 mairies et au siège
- Demander un rendez-vous à l'un de vos élus communaux
- Participer aux réunions publiques

Il est possible de participer dès à présent et jusqu'au printemps 2024, époque à laquelle le calendrier prévisionnel prévoit un bilan de la concertation.

Est-ce que cela sera long ?

La démarche d'élaboration du PLUi devrait s'étaler de 2022 à 2025 avec comme phases successives :

1. **Janvier – Septembre 2022** : Diagnostic et l'état initial de l'environnement partagés
2. **Septembre 2022 – Printemps 2023** : Définition et échanges sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
3. **2023** : Traduction du PADD en dispositions destinées à s'opposer aux demandes d'autorisations
4. **Printemps 2024** : Consultation des communes et finalisation du dossier
5. **Été 2024** : Consultation des Personnes Publiques (services de l'Etat, chambres consulaires, Région, Département, etc.)
6. **Automne 2024** : Enquête publique durant laquelle toute personne pourra consulter le dossier au vu de son projet individuel
7. **2025** : Examen des avis, du rapport d'enquête et finalisation du Plan Local d'Urbanisme, approbation et publicité.

Comment s'informer ?

La page <https://www.vendeegrandlittoral.fr/plan-local-durbanisme-intercommunal/> est dédiée à l'information de l'élaboration du PLUi.

LES TRAVAUX DE BATIMENTS ET DE VOIRIE 2021

Bâtiment

Des travaux d'entretien ont été réalisés au cours de l'année. Exemple : le carrelage de l'entrée de la salle des fêtes a été posé (ce dernier était soufflé).

Voirie

- Un réseau d'extension des eaux pluviales a été réalisé chemin des roses
- La voirie du lotissement la Gîte a été terminée ainsi que l'éclairage public
- L'entretien annuel des haies, fossés, et routes communales a été exécuté

TRAVAUX PRÉVUS EN 2022

Bâtiment

- Les peintures de la salle des fêtes vont être rajeunies à l'intérieur et à l'extérieur.
- Les toilettes à proximité de l'église vont être mis aux normes et rénovés pour les personnes à mobilité réduite.
- Le chauffage à l'intérieur de l'église sera mis en conformité et rénové selon la législation en vigueur.

- Les travaux de la nouvelle bibliothèque ont commencé. Cette bibliothèque aura une superficie de 110m². Cette dernière est implantée à proximité de l'école.
- A la mairie, afin de faire des économies d'énergie, une pompe à chaleur va être installée en remplacement des radiateurs électriques. Une économie de 40% sera réalisée sur les consommations. Cette économie sera la bienvenue car nos tarifs d'électricité subissent une hausse de plus de 50% depuis le 1er janvier dernier (Cette hausse frappe toutes les communes de Vendée). La commune est subventionnée par l'Etat pour cette installation à hauteur de 50% pour les travaux d'investissement.

Voirie

L'entretien annuel des haies, des fossés et du point à temps sera programmé.

Acquisition d'un nouveau tracteur tondeuse

La superficie des espaces municipaux à entretenir augmentant, nous avons acquis un nouveau tracteur tondeuse plus rapide et plus performant.

Abris-bus

L'arrêt de bus situé auparavant place de la mairie a été déplacé près de l'église. Un nouvel abribus y a été installé pour protéger les enfants des intempéries.



De nouveaux abribus (réalisés par les employés communaux) ont également été installés aux arrêts de bus, notamment au Pay et à la Garde.

Un nouvel arrêt a été créé à la Biltière ; Cet arrêt a été conçu de manière à ce que le car scolaire puisse manœuvrer en toute sécurité.

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE EN 2022

Tout savoir sur le déploiement de la fibre Vendée Numérique (FttH) à POIROUX en 6 questions

1- Qui est Vendée Numérique ?

Vendée Numérique est un Groupement d'Intérêt Public (GIP), qui associe le Département et le SyDEV (Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la



Vendée). Il est chargé de développer l'aménagement numérique du territoire, conformément au Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique. Vendée Numérique a pour objectif, en mobilisant des fonds publics et privés, de déployer un nouveau réseau de fibre optique permettant de proposer d'ici 2023 des accès Très Haut Débit à 100% des vendéens, soit plus de 375 000 habitations, commerces, entreprises et sites publics.

Ce nouveau réseau de fibre optique remplacera dans quelques années le réseau téléphonique historique en cuivre, qui est adapté à la transmission de la voix, mais pas des images et des

données et qui a donc vocation à disparaître d'ici une dizaine d'années.

2- Qu'est-ce que la fibre optique ?

Techniquement, la fibre optique est un long fil flexible en verre ultra pur ou en plastique de quelques microns. Dans le domaine des télécommunications et contrairement à la technologie existante (câble cuivre installé depuis les années 60), elle possède plusieurs atouts :

- Sur ces câbles de nouvelle génération circulent les données voix et internet à la vitesse de la lumière.
- La transmission des données peut se faire sur de longues distances, sans aucune dégradation.
- Elle ne comporte aucun risque de corrosion et n'est pas sujette aux interférences, offrant ainsi une stabilité des connexions.

3- Quelles améliorations apporte-t-elle ?

La fibre optique offre 4 avantages majeurs :

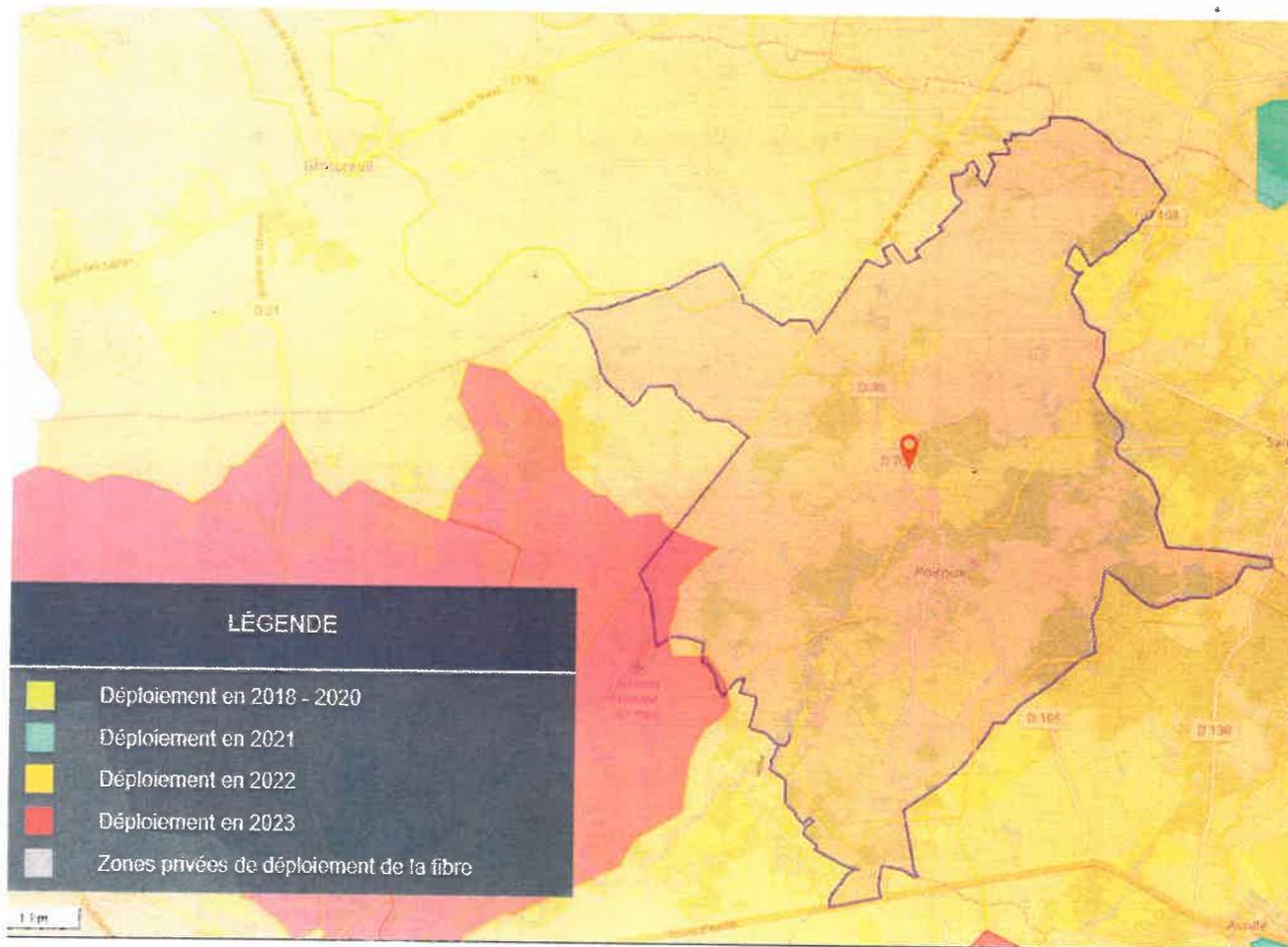
- Elle permet d'abord de répondre aux trois principaux « usages du quotidien » de façon satisfaisante : la voix (téléphone), l'image (TV) et l'internet, garantie que n'offre pas le réseau cuivre. La fibre permet ainsi de proposer des offres dites « triple play » de grande qualité ;

- Le Très Haut Débit pour les particuliers et les entreprises : ainsi, si la moyenne du débit est de 10 à 15 Mb/s avec une connexion cuivre traditionnelle, la fibre optique FttH (fibre pour les particuliers) permet d'offrir aujourd'hui des débits jusqu'à 1000 fois plus rapides (500 Mb/s à 10 Gb/s selon les offres des opérateurs).
- Une équité entre les citoyens : finis les débits plus ou moins importants selon que vous soyez situé en ville ou campagne ! La fibre optique offrira demain des débits similaires sur l'ensemble du territoire vendéen, même pour les habitats les plus isolés.
- Une technologie adaptée aux nouveaux usages d'aujourd'hui et de demain : grâce à la puissance de la fibre optique, on peut surfer sur internet à domicile et sur plusieurs appareils simultanément (smartphone, tablettes, ordinateurs, box TV, objets connectés...), utiliser des applications de visioconférence et demain avoir accès par exemple à des services de télé-médecine ou regarder la TV en Ultra Haute Définition (technologie 4K).

4- Quels sont les délais de déploiement sur la commune de POIROUX ?

Les travaux de construction du réseau fibre sont en cours de réalisation sur la commune de Poiroux, avec près de 625 locaux recensés (habitations, entreprises, bâtis publics...).

Aujourd'hui, 172 prises ont été déployées (soit 28% de taux d'avancement).



Le déploiement se poursuivra sur l'année 2022 avec 453 prises à déployer (zone jaune sur la carte ci-dessus), sous réserve d'aléas techniques (contraintes de génie civil, indisponibilités de fourreaux, poteaux à remplacer, difficultés à installer nos armoires de rues, effacement programmé de réseaux...), pouvant retarder l'éligibilité de certaines prises. 50 prises seront déployées

en 2023 (zone rouge sur la carte ci-dessus).

Pour chaque année de déploiement programmé, 75% des locaux et logements de la commune pourront souscrire une offre à la fibre dans l'année indiquée. Les autres adresses, qui peuvent faire l'objet de difficultés exceptionnelles de raccordement (réseaux aériens, travaux d'effa-

cement de réseaux menés par la collectivité locale...), seront déployées au plus tard au cours de l'année suivante. Pour les locaux isolés, le déploiement de la fibre sera réalisé « à la demande », pour éviter d'entreprendre des investissements lourds, qui ne seraient pas suivis de raccordements. Ces locaux seront identifiés sur la carte interactive (cf point 5). Mais l'engagement de Vendée Numérique est bien de faire du 100 % fibre.

En règle générale, la fibre utilisera les infrastructures existantes (fourreaux et poteaux), en suivant le réseau télécom historique (cuivre). Ainsi, dans une rue, si le réseau est souterrain, la fibre passera dans les fourreaux existants. Si le réseau est aérien, la fibre sera alors installée sur les poteaux existants, au-dessus du câble télécom actuel. En Vendée, la fibre sera ainsi déployée sur plus de 20 000 km.

Outre le tirage de nouveaux câbles, différents travaux sont nécessaires pour créer le réseau fibre :

- La pose de nouvelles armoires télécoms dans certains quartiers ou villages ;
- La création de nouvelles chambres et de nouveaux fourreaux souterrains (travaux de génie civil si les fourreaux existants sont déjà complètement occupés) ;
- Le remplacement ou la pose de nouveaux poteaux permettant ainsi de supporter le poids de ce nouveau réseau en plus des fils de cuivre et parfois des fils du réseau électrique ;

- L'indispensable ébranchage des haies afin que les équipes techniques missionnées par Vendée Numérique puissent tirer le réseau de fibre en toute sécurité sur les artères aériennes.

5- Comment suivre le déploiement et comment se raccorder à la fibre Vendée Numérique ?

Pour suivre le déploiement de la fibre sur votre commune, une seule adresse : www.vendeenumerique.fr, rubrique carte interactive.

Depuis le 6 mai 2021, il est ainsi progressivement possible de connaître son éligibilité à la fibre en entrant son adresse sur cette carte. Un pictogramme (symbole de maison ou immeuble) apparaît alors sur chaque adresse et indique le niveau d'avancement des travaux. Dès que ce pictogramme passe à la couleur verte, l'adresse est éligible à la fibre.

Vous pouvez alors commander votre raccordement auprès d'un des opérateurs partenaires (la liste est disponible sur le site internet de Vendée Numérique, rubrique Opérateurs « fibre FttH »).

Pour toutes questions concernant le raccordement, l'abonnement ou l'assistance dépannage, l'opérateur auprès duquel vous souscrirez un contrat constituera votre unique interlocuteur.

6- En attendant la fibre, existe-t-il des solutions alternatives ?

Oui, notamment une nouvelle solution d'accès à internet proposée par Vendée Numérique depuis juin 2019 : le Très Haut Débit Radio. S'appuyant sur une technologie hertzienne de type 4G, les

opérateurs partenaires de Vendée Numérique proposent sur ce réseau, et pour un tarif équivalent à votre actuel abonnement ADSL, des offres triple play avec internet haut débit (jusqu'à 30 Mb/s), TV et téléphonie.

EN SAVOIR PLUS

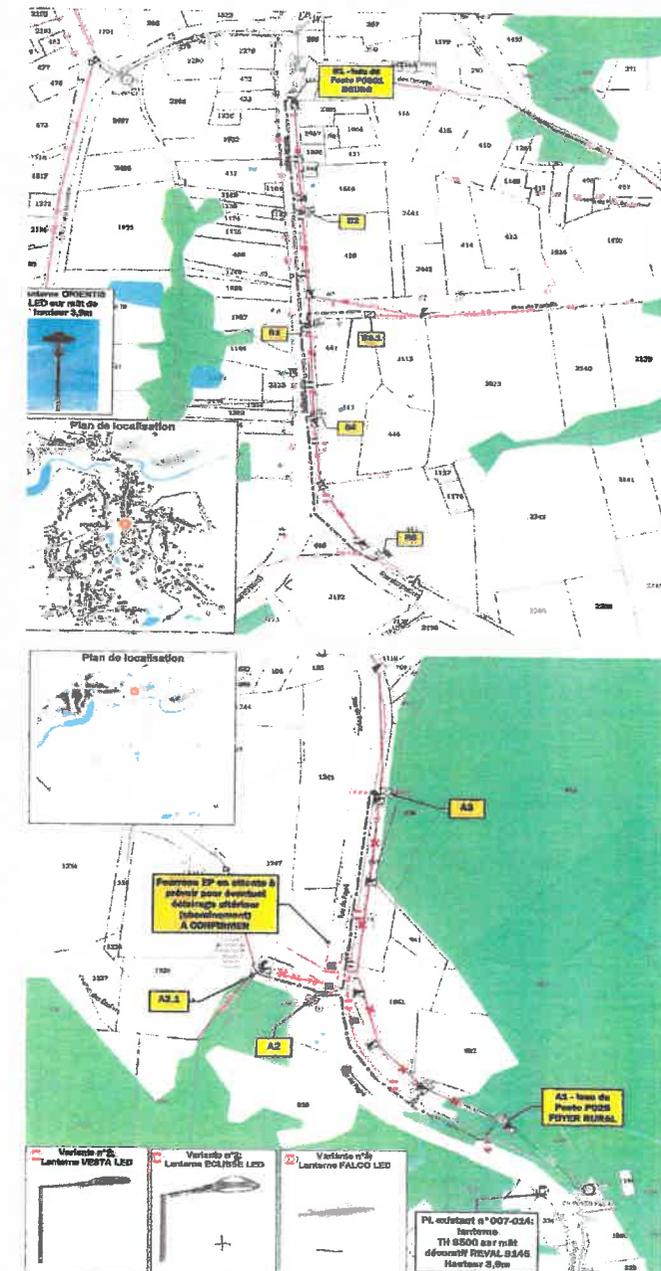
Pour tout savoir sur les avantages de la fibre FttH (Grand Public) ou FttE (fibre pro pour les entreprises), les informations techniques sur le raccordement final de votre domicile ou bien encore le fonctionnement du THD Radio, Vendée Numérique a mis en ligne des vidéos d'information, courtes et pédagogiques, dénommées « la Minute Vendée Numérique ». Elles sont accessibles sur le site www.vendeenumerique.fr/videos ou sur la chaîne YouTube de Vendée Numérique : <https://www.youtube.com/vendeenumerique>

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Le Conseil Municipal a voté une enveloppe de 150 000 euros pour l'enfouissement des réseaux et un nouvel éclairage public qui se feront en 2022 et 2023. Deux tronçons sont concernés dans un premier temps rue du Payré :

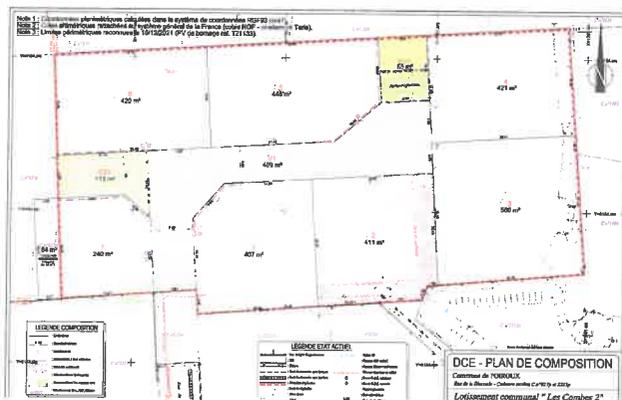
- Du pont de la salle le Payré jusqu'au parking de la salle ainsi que l'entrée de la folie de Finfarine
- Du 97 rue du Payré au rond-point du Sacré-Cœur

La rue du stade est également à l'étude et pourra être réalisée uniquement si le total des travaux ne dépasse pas l'enveloppe fixée par le conseil municipal pour ses 2 années à venir.



LOTISSEMENT COMMUNAL LES COMBES 2

Un nouveau lotissement va voir le jour fin du premier semestre 2022 . Celui-ci comportera une première tranche de 7 lots avec une superficie moyenne de 420 m². Le prix de vente des terrains sera fixé une fois le marché de travaux du lotissement attribué, soit courant avril.



LES COMMERCES



Comme vous pouvez le constater sur la photo, il y avait beaucoup de monde le 15 octobre 2021

pour inaugurer la place de la mairie. Chacun a pu visiter les différents commerces et les services qui s'offrent à vous et vous accueilleront sur rendez-vous :

- Mme Gladys HERBERT et Mme Marion THIEBAUT, infirmières.
- Mme Lucie POIRIER, sage-femme.
- Mme Jessica VILAIN, réflexologue.
- Le bar tabac journaux, pain, FDJ, etc.. est ouvert tous les jours (sauf le mardi).



CIMETIERE



La commune a décidé la reprise de concessions dans le cimetière. En effet, certaines tombes sont abandonnées et/ou non entretenues. Cette procédure longue de presque 4 ans a débuté en novembre dernier. Une vingtaine de concessions est concernée par cette procédure.

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF)



La loi du 22 août 2021 demande à toutes les communes de France de réfléchir autrement à l'urbanisation en centre-ville (dans le bourg pour nous). Nous avons donc sollicité l'EPF qui va mener une étude et proposer des solutions.

TERRAIN DERRIERE LA MAIRIE

Le terrain situé derrière la mairie va faire l'objet d'une viabilisation et d'un enrochement. Celui-ci sera mis à la vente en terrain constructible très prochainement. (525 m²).

PANNEAU NUMERIQUE



Ces dernières années, la Communauté de communes Vendée Grand Littoral a beaucoup évolué en assumant de nouvelles compétences dans des champs très variés. Ces prises de compétences ont eu

pour effet de multiplier les actions de la collectivité vis-à-vis des habitants et des événements proposés.

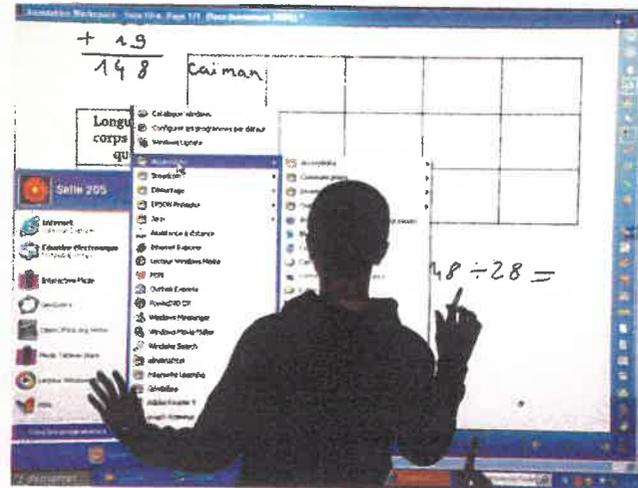
La diffusion de l'information sur le territoire de Vendée Grand Littoral par la Communauté de communes se fait aujourd'hui via des supports papier et des supports web. Cette communication atteint aujourd'hui ses limites puisque la collectivité ne compte aucun réseau d'affichage. Il s'agit pourtant d'un des outils de communication les plus efficaces.

La Communauté de communes a donc fait le choix d'investir dans des panneaux d'information numériques. Cette action est soutenue par le Département de la Vendée.

Vendée Grand Littoral a souhaité mettre ces outils au service de la communication intercommunale mais aussi communale et a proposé aux communes qui le souhaitent, d'acquérir un panneau numérique.

Le Conseil Municipal a fait le choix de retenir un panneau 1 face de 2 m². L'acquisition du panneau est à la charge de Vendée Grand Littoral ainsi que les frais de pose. Les frais d'électricité sont à la charge de la commune.

GROUPE SCOLAIRE- RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE PERISCOLAIRE



La commune a décidé de prendre en charge financièrement le coût de l'application E-primo.

Ce dispositif web permettra aux parents de se connecter à un portail et d'avoir accès à la vie scolaire de leur enfant (emploi du temps, devoirs à faire, notes etc...)

Le Conseil Municipal a voté également l'intervention «Musique et Danse en milieu scolaire» pour les élèves de cycle 2 et 3 à raison de 8 séances d'une heure par classe.

Il a également été fait l'acquisition d'un tableau triptyque blanc interactif qui complète les 2 tableaux numériques interactifs.

TERRAIN DES SPORTS

Un panneau de basket a été posé l'été dernier à la demande de jeunes de la commune.

Une possibilité de projet de skate park est à l'étude.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : LA CULTURE POUR TOUS

La mise en réseau, par la communauté de communes, de 14 médiathèques /bibliothèques, réparties sur le territoire, vous donne accès à 61 000 livres, BD, documents...Un horizon culturel que vous n'avez pas fini d'explorer !

L'inscription au réseau est gratuite sur l'adresse www.mediatheques.vendeegrandlittoral.fr

Une navette hebdomadaire est mise en place pour acheminer vos réservations à la bibliothèque de Poiroux, impasse de Juchaud.



PLAN D'ALERTE DICRIM ET PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



Le Plan communal de sauvegarde est à la mise à jour.

Pour gérer une crise (tempête, incendie, tremblement de terre...), le maire doit pouvoir s'appuyer sur des moyens et des procédures préalablement définis dans un document court, clair et opérationnel.

C'est tout l'enjeu du PCS dont l'objectif est de guider l'action du maire et de ses équipes dans la gestion de crise et permettre ainsi, de limiter les pertes de temps et actions improvisées, aux conséquences non maîtrisées.

Volontairement généraliste, l'organisation mise en place dans le cadre du PCS doit permettre de faire face à des situations très diverses en mobilisant des moyens matériels et des compétences humaines au travers de procédures simples. Le PCS est donc un document d'anticipation dans lequel le maire planifie, en fonction des caractéristiques de sa commune, les actions de ses équipes en cas d'aléa.

Le Dicrim est un document qui a pour objectif d'informer tout citoyen sur :

- Les risques naturels et technologiques

- Les conséquences sur les personnes et les biens
- Les mesures individuelles et collectives de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre
- Les moyens d'alerte en cas d'évènement ou de danger.

LE DICRIM sera prochainement redistribué dans les boîtes aux lettres de chaque foyer.

TRANSPORT SOLIDAIRE : DES BENEVOLES VOUS ACCOMPAGNENT...

L'isolement, l'impossibilité momentanée ou durable de conduire ou se déplacer seul, peuvent rendre le quotidien de certaines personnes très difficile (problème d'accès aux services de base et aux nécessités de la vie courante).

Le principe du service proposé est simple : conduire à leurs rendez-vous (rendez-vous médical, visite à un malade, courses, banque, sépulture...) les personnes dépourvues de moyen de locomotion ou ne pouvant conduire.

Des chauffeurs bénévoles assurent ce service moyennant une participation aux frais.

- Ce service vient en complémentarité des aides de la famille, parfois éloignée, et des transports existants (taxis, ambulances...)

Renseignements et inscriptions : France Services
02.44.41.80.30

Et, pour le bonheur de tous, les travaux de notre nouvelle bibliothèque, située près de l'école, sont engagés, pour une ouverture prévue au deuxième semestre 2022

Les services suivants seront proposés :

- Poste informatique en libre accès (limité à une heure par personne, par jour)
- Presse à consulter sur place dans un espace dédié
- Wi-Fi gratuit
- Boissons chaudes, etc.

Et bien sûr l'accès à la culture !!!

Nos 6 bénévoles se feront un plaisir de vous accueillir et de vous conseiller.

Merci à Roselyne, Dominique, Caroline, Evelyne, Annie-France et Christiane de leur dévouement et de leur disponibilité. Si d'autres personnes sont intéressées pour les rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous rappelons les jours et heures d'ouverture : Le MERCREDI et le SAMEDI de 10h à 12h.

Nous comptons sur nos chers lecteurs pour faire vivre cet espace de culture et de rencontre.



MARPA LES COTEAUX DU LAC

L'année 2021 toujours placée sous le signe du covid !

Depuis l'arrivée de la pandémie, nos aînés tentent de faire front, entre fatalité et résignation...

Certains sont plus marqués que d'autres, c'est pour cela que les agents de service de la Marpa continuent de rester dynamiques et surtout d'être à l'écoute, et nous les remercions chaleureusement pour leur courage et leur esprit d'équipe.

Malgré tout, nous avons maintenu, dans la mesure du possible et en respectant le protocole sanitaire, quelques sorties en extérieur : MARCHÉ BLEUE au port de Jard sur Mer, et sortie sur le site de Finfarine, avec pique-nique et atelier de création de bougie.

Et nous en profitons pour remercier tous les bénévoles qui nous assistent pour ces sorties, ainsi que ceux qui ont permis de préparer un repas convivial au 14 Juillet, et, également ceux qui nous accompagnent aux après-midi « chants » et après-midi « belote »

Un repas à thème est organisé tous les premiers lundi de chaque mois, afin de voyager à travers les saveurs du monde, et les résidents s'impliquent dans la décoration de la salle.

D'autre part cette année, nous avons mis en place le dépôt de livres de la bibliothèque. Tous les 15 jours ce dépôt est repris et renouvelé afin d'encourager la lecture et faciliter l'accès aux livres.

Enfin, comme chaque année, nous avons également ouvert les Festivités de Noël, autour d'un bon repas avec les résidents, et les bons vœux de Monsieur le Maire, sans oublier la galette des rois.

Vous l'aurez donc compris...personne ne s'ennuie à la Marpa, et malgré cette période morose, tout le personnel reste très attentif au bien-être des résidents pour leur apporter détente et convivialité.

Pour rappel, la MARPA est un établissement d'hébergement pour per-



Cette année, nous réfléchissons à pouvoir mettre en place de l'accueil temporaire, soit, pour les sorties d'hôpital, soit pour une période de repos, soit pour permettre aux aidants de pouvoir partir quelques jours en vacances l'esprit tranquille... Ces séjours seront proposés d'une semaine à 3 mois maximum ...

N'hésitez pas à venir vers nous pour tout renseignement, au 02.51.90.53.36 et nous vous rappelons que pour toute demande d'admission, il est nécessaire de faire une demande sur le site VIATRAJECTOIRE.



sonnes âgées, non médicalisé, formule intermédiaire entre le domicile et l'EHPAD, qui offre un cadre accueillant et sécurisant avec des services collectifs (restauration, blanchisserie, animation...) Chacun vit dans son logement personnalisé selon ses goûts, avec terrasse et jardinet. L'objectif est que vous disposiez d'une totale indépendance dans vos déplacements...



Nous vous souhaitons une excellente année.

ÉCOLE DES PETITS PÉRUSIENS

L'école des Petits Pérusiens est une école de 4 classes qui accueille actuellement 102 élèves :

27 TPS-PS-MS ; 24 GS-CP ; 24 CE1-CE2 et 27 CE2-CM1-CM2.



Cette année l'école travaille sur le thème du monde. A travers les histoires, la musique, l'art visuel, la géographie... les enfants découvrent les différents continents et leurs pays, leurs coutumes...

Les CE-CM travaillent aussi sur le thème de la montagne, afin de préparer la classe de neige qui aura lieu au début du mois de mars, à Gavarnie, dans les Pyrénées.



Au niveau culturel, chaque année, les enfants assistent à des séances de cinéma et les CM à un concert. Cette année, les enfants auront la chance d'assister en plus à un spectacle sur le thème du voyage autour du monde. .

Sur le plan sportif différentes activités sont proposées : en septembre/octobre les enfants du CP au CM2 s'initient au tennis avec un intervenant diplômé. Les CP-CE1-CE2 pratiquent la

natation durant 8 semaines tous les ans. Cette année, les maternelles et les CE font de la gymnastique dans la nouvelle salle de Moutiers l'Évêque et les CM vont pouvoir découvrir surf.

Les horaires de l'école sont les suivants :

TPS-PS-MS : 9h00 – 12h00 et 13h30 – 16h30

GS au CM2 : 9h00 – 12h15 et 13h45 – 16h30

Les inscriptions pour l'année scolaire 2022-2023 sont ouvertes. Pour tout renseignement ou inscription, nous vous invitons à prendre contact dès maintenant avec l'école au 02.51.96.26.9 ou par mail : ce.0850429e@ac-nantes.fr auprès de la directrice, Tiphaine MICHOT (de préférence le lundi).



LUMIÈRE SUR LE TÉLÉTHON

C'était le thème de l'édition 2021 !

Le téléthon de Poiroux a eu lieu le 26 Novembre 2021, à la salle du Payré.

Après un an de pause, cette édition retrouvait les organisateurs de la Municipalité, des bénévoles ainsi que les associations football et chasse, pour les grillades, et le club du 3ème âge pour la confection des crêpes et du vin chaud.

Merci aussi à l'école primaire pour sa participation au concours de dessins, dont les plus beaux de chaque classe ont été récompensés par des lots et des bonbons remis par Monsieur le Maire.

Le public est venu assez nombreux, de manière étalée, mais qu'importe, il s'agissait avant tout de venir participer afin d'œuvrer pour une bonne cause.

Le bilan des dons de cette manifestation, qui s'élève à 1235 euros a été remis l'AFM Téléthon.

Pour rappel, le téléthon est un événement caritatif, organisé depuis 1987 par l'association française contre les myopathies, et pour financer des projets de recherche sur les maladies génétiques.

Merci à tous les participants, et rendez-vous en 2022 !!

Téléthon



MARCHÉ DE NOËL 2021

Malgré les annulations des Marchés de Noël des communes voisines, POIROUX a maintenu son marché le 4 Décembre 2021 dans la salle du Payré, en respectant le protocole sanitaire.

De nombreux artisans et commerçants ont répondu présents, et nous les remercions.



Ils nous ont proposé des idées de cadeaux, des bijoux, des accessoires, des huiles essentielles, de la bière artisanale, du miel, des produits bio...

Des maquillages ont été réalisés gracieusement sur les enfants, et, bien sûr, le plus important a été la présence du Père Noël et sa distribution de bonbons.

Les visiteurs sont venus nombreux, et ont pu apprécier le vin chaud et les gourmandises proposés par les associations école et football.

Malgré un contexte sanitaire encore très particulier, l'ensemble des exposants sont satisfaits et certaines réservations ont été faites pour 2022.

Merci aux organisateurs, merci aux visiteurs, et maintenant le regard est tourné vers Noël prochain avec l'espoir que la pandémie sera derrière nous.

Nous comptons sur vous !





LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Depuis début 2021 une Charte Forestière est en place sur les communes des Communautés de communes Vendée Grand Littoral et du Pays des Achards.

Cette Charte a pour objectif de dynamiser la filière forêt-bois sur le territoire et de faire connaître ses enjeux aux habitants de nos deux Communautés de communes. La journée « Tous en forêt ! » du samedi 02 octobre 2021 a été organisée pour cela. De plus, nous vous rappelons que le Mémento du propriétaire forestier privé est disponible en pdf sur le site www.vendee-coeurocean.fr rubrique La Charte Forestière.

Pour toute information sur la Charte Forestière de Territoire, vous pouvez contacter Clément Bourel - Chargé de mission Charte Forestière de Territoire au Syndicat Mixte Vendée Cœur Océan - au 06.14.81.98.15 ou à clement.bourel@vendeeocean.fr

PASSEPORT DU CIVISME 2021/2022



Les ambassadeurs ont souhaité relancer le passeport du civisme, qui n'a pu avoir lieu pour les élèves de l'année scolaire 2020-2021 en raison de la crise sanitaire.

10 élèves de CM2 sont concernés durant l'année scolaire 2021/2022.

6 actions sont proposées :

- 1^{ère} action : « Participer à une commémoration » : celle-ci s'est déroulée à l'occasion du 11 novembre 2021.

ACTIV'AGE SENIORS

Le service prévention santé de la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral, propose le 4^e programme « Activ'Age » avec des ateliers de prévention pour les séniors.

- 2^e action : « Moi aussi, je sais donner » : elle a eu lieu le 4 décembre 2021, lors du marché de Noël, avec remise de jouets au Secours Catholique qui les a distribué à des enfants qui n'en ont pas.

- 3^e action : « Parrainer un aîné » : elle consiste à écrire un poème ou un mot à un résident de la MARPA « Les Coteaux du Lac ».

- 4^e action : « Passer le Permis Internet » : intervention d'un gendarme pour expliquer les dangers et les risques d'internet.

L'atelier « Allez on s'y remet » se déroulera notamment sur notre commune, en 10 séances, à partir du mois d'Avril 2022, tous les mardis matin de 9h30 à 12h.

Vous avez envie de reprendre une activité physique adaptée à vos possibilités et vos besoins, n'hésitez

Actualités

- 5^e action : « Découvrir la vie des abeilles et son rôle dans la préservation de l'environnement » : semer en février ou mars un sachet de graines remis par la Folie de Finfarine et planter des fleurs dans le jardin du site de la Folie de Finfarine au printemps.

- 6^e action : « Notre patrimoine bâti d'hier et d'aujourd'hui - Pourquoi notre cadre de vie évolue » : À la fin de l'année scolaire, une médaille sera remise en fonction du nombre de missions accomplies : de l'or pour 6 missions remplies / de l'argent pour 5 missions remplies / du bronze pour 3 à 4 missions remplies.

Nous remercions les ambassadeurs bénévoles ainsi que la directrice de l'école pour leur engagement dans ces actions et félicitons les enfants qui ont déjà réalisé des actions.

pas à nous rejoindre.

Pour participer aux ateliers il est nécessaire de s'inscrire, car les places sont limitées pour privilégier la convivialité et l'expression de tous.

L'inscription se fait auprès de Marie BULTEAU : 06 01 61 20 93.

ETAT CIVIL

24

naissances

04

mariages

12

décès (dont 8
transcriptions de décès)

05

PACS



URBANISME

43

permis de construire
dont 17 maisons
individuelles

48

déclarations préalables

78

demandes de certificats
d'urbanisme dont
20 opérationnels

34

déclarations
d'intention d'aliéner

ÉLECTIONS

Date limite d'inscription sur la liste électorale

- Le 2 mars pour une inscription en ligne
- Le 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier

Date des élections

Présidentielles : 10 avril : 1^{er} tour / 24 avril : 2^e tour
Législatives : 12 juin : 1^{er} tour / 19 juin : 2^e tour

Nouveau : Depuis le 1^{er} janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur une liste électorale d'une autre commune.



CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Le Formulaire de pré-demande en ligne est à remplir et à im-

primer sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : <https://ants.gouv.fr/>

A défaut, le formulaire cartonné est disponible dans toutes les mairies habilitées.

Vous avez la possibilité de vous faire accompagner auprès de Maison France Services située à Vendée Grand Littoral – 2 rue du Chemin de Fer à Moutiers-les-Mauxfaits – Tél : 02 44 41 80 30.

Justificatifs à fournir pour tout dossier (originaux)

- Formulaire de pré-demande.
- Photos d'identité de moins de 6 mois non abîmées et non rayées.
- 1 justificatif de domicile de moins d'un an, au nom du demandeur (avis d'imposition de préférence. Sinon taxe d'habitation, taxe foncière, facture d'électricité, d'eau de téléphone, attestation d'assurance d'habitation).
- Si vous résidez chez un particulier, présenter la

copie de la pièce d'identité et une attestation de l'hébergeant, ainsi qu'un justificatif de domicile à son nom.

- Ancienne carte d'identité et/ou passeport :
- Si vous ne possédez pas de pièce d'identité ou si celle-ci est périmée depuis plus de 5 ans, joindre un acte de naissance de moins de 3 mois, sauf si votre commune de naissance est affiliée à COMEDEC (<https://ants.gouv.fr/lessolutions/COMEDEC/Villes-adhérentes-a-la-dematerialisation>).

En cas de perte ou de vol

- Joindre la déclaration de perte (mairie) ou de vol (gendarmerie), ainsi qu'un acte de naissance de moins de 3 mois, sauf si votre commune de naissance est affiliée à COMEDEC (<https://ants.gouv.fr/lessolutions/COMEDEC/Villes-adhérentes-a-la-dematerialisation>).
- Joindre également un document officiel permettant de vous identifier : copie de la carte d'identité et/ou du passeport perdus ou volés, permis de conduire, permis de chasse, carte vitale, carte d'invalidité, carte de transports scolaires, livret de famille.
- Pour la carte d'identité, joindre un timbre fiscal

de 25 € (disponible chez un buraliste ou aux services des impôts et également sur le site officiel du gouvernement <https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp>)

Pour une demande de passeport

Joindre un timbre fiscal : Plus de 18 ans = 86 €
De 15 à 18 ans = 42 € / Moins de 15 ans = 17 €

Disponible chez un buraliste ou aux services des impôts et également sur le site officiel du gouvernement <https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp>

Prise de rendez-vous pour déposer le dossier

Se rendre sur le site de la mairie de Moutiers-les-Mauxfaits : <https://moutiers-les-mauxfaits.fr/>

En cas de demandes de renseignements, d'annulation de RDV ou de cas particuliers, vous pouvez contacter la mairie de Moutiers-les-Mauxfaits de préférence par mail : passportcni@moutiers-les-mauxfaits.fr

ASSISTANTE SOCIALE

En cas de besoin, vous pouvez joindre une assistante sociale au 02 51 04 62 00.

URBANISME - GUICHET UNIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la commune dématématise ses démarches en matière d'autorisations d'urbanisme, aussi bien pour les professionnels que pour les administrés.

Vous pourrez désormais effectuer vos demandes en ligne par le biais d'un guichet unique sur un site dédié.

Ce portail permet de déposer des demandes d'urbanisme (Certificat d'urbanisme, Déclaration préalable, Permis de construire, de démolir et d'aménager) de façon dématérialisée. Les DIA peuvent également être déposées par ce guichet.

<https://urbanisme.vendeegrandlittoral.fr/guichet-unique/>

Les dépôts effectués avant le 1^{er} janvier 2022 sur ce guichet, ne sont pas traités.



DISQUES BLEUS

Suite à la mise en place d'une zone bleue place de la Mairie (Arrêté du 07 juin 2021), la commune met à disposition un disque bleu, par foyer.

Se présenter au secrétariat pour retirer le disque.



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



ma JDC.fr
Journée Défense et Citoyenneté

JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Les jeunes gens (garçons et filles) domiciliés dans la commune et âgés de 16 ans, sont tenus de se présenter en mairie pour leur recensement citoyen, munis du livret de famille des parents aux dates suivantes :

- Nés entre le 01/01/2006 et le 31/03/2006 : recensement au plus tard le 31/03/2022
- Nés entre le 01/04/2006 et le 30/06/2006 : recensement au plus tard le 30/06/2022
- Nés entre le 01/07/2006 et le 30/09/2006 : recensement au plus tard le 30/09/2022
- Nés entre le 01/10/2006 et le 31/12/2006 : recensement au plus tard le 31/12/2022

Cette attestation est demandée par différents administrations (examens, permis ...) Cette démarche est donc obligatoire.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 45
- Le lundi après-midi de 14 h à 17 h 15
- Le vendredi après-midi de 14 h à 16 h 00

DIVAGATION ANIMAL

La divagation des animaux est interdite (article L211-19 du Code Rural).

Pour tout animal pris en charge, identifié, transporté et installé à la fourrière municipale, il en coûtera 40 € pour le 1^{er} jour et 22 € par jour pour toute journée supplémentaire.

PHOTOCOPIES

La mairie ne réalise plus de photocopies.

Il convient désormais de s'adresser au bar-tabac-multiservices LA SOURCE, 16 place de la Mairie.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Une permanence à la mairie de TALMONT SAINT HILAIRE a lieu une fois par mois. Il est nécessaire de prendre rendez-vous : Accueil de la mairie de Talmont 3 rue de l'hôtel de Ville / 02 51 90 60 42

FRELON ASIATIQUE NUISIBLE

Plus d'informations sur : www.poiroux.fr

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général :	224 255.94 €
Charges de personnel et frais assimilés :	261 371.13 €
Atténuations de produits :	67 468 €
Amortissements :	18 519.93 €
Autres charges de gestion courante :	440 049.83 €
Charges financières :	21 896.72 €
TOTAL :	1 033 561.55 €

Recettes de fonctionnement

Atténuation de charges :	28 200.33 €
Opérations d'ordre de transfert entre section :	90 €
Ventes de produits, prestations de services :	52 588 €
Impôts et taxes :	520 035.45 €
Dotations, Subventions, participations :	234 450.57 €
Autres produits de gestion courante :	217 868.82 €
Produits financiers :	2.13 €
Produits exceptionnels :	883 €
TOTAL :	1 058 118.30 €
Excédent de fonctionnement :	+ 24 556.75 €

Depenses d'investissement

Opérations d'ordre de transfert entre section :	90 €
Emprunts :	72 940.83 €
Immobilisations incorporelles :	8 820 €
Immobilisations corporelles :	172 553.86 €
TOTAL :	254 404.69 €

Recettes d'investissement

Amortissements :	18 519.93 €
Immobilisations corporelles :	675 995.94 €
Subventions d'investissement :	7 866.59 €
Caution :	520 €
TOTAL :	702 902.46 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT :	448 497.77 €

Restes à réaliser d'investissement 2021 reportés

sur 2022 : Dépenses : 386 823.98 € / Recettes : 136 770 €

Subvention aux associations

• Club du 3 ^{ème} Age :	260 €	• Paniers Talmondais :	55 €
• Tennis club :	347 €	• Les Coqs Sportifs :	340 €
• Poiroux Autrefois :	162 €	• Rased (30 euros par classe) :	120 €
• Secours catholique :	85 €	• Comité de Parents d'élèves :	2363 €
• OCCE Poiroux :	562 €	• Anciens combattants :	280 €

Taxe de séjour

La taxe de séjour a été instaurée. Elle est mise en place du 15 juin au 15 septembre et s'applique aux personnes qui possèdent un logement qui sera loué durant la saison estivale et donc soumis à la taxe de séjour (renseignements en Mairie).

Taux 2021

- Taxe foncière bâti : 28.42 % (28.42 % en 2020) / Moyenne TFB Vendée : 35.87 %
- Taxe foncière non bâti : 30.85 % (30.85% en 2018) / Moyenne TFNB Vendée : 47.51 %





50 kg de déchets verts brûlés **c'est*...**

*émissions dans l'air de particules polluantes

...6000 km



parcourus par une voiture diesel récente (18400 km par une voiture essence)



...3 mois

de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fioul



...plus de 100 trajets

aller-retour, selon le véhicule, pour rejoindre une déchèterie située à 20 km



L'entretien du jardin pour un particulier génère **des déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9%** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre. Cette combustion est **peu performante** et **pollue** d'autant plus que les végétaux sont humides.

(source ADEME)

Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

c'est interdit !



Article L541-21-1, II du code de l'environnement depuis le 10/02/2020

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants*** en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes.

En outre, **la toxicité** des substances émises peut **être accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

L'**utilisation** et la **vente** d'équipements et d'incinérateurs de jardins est **interdite**.

Sanction

Brûler vos déchets verts vous expose à une **contravention de 750 euros** (art. R541-78, 14° du code de l'environnement).

Ne brûlez plus vos déchets verts,

valorisez les !

Le compostage domestique



Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes...pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !

Le broyage et le paillage



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce : **la tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

La déchèterie



Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

Plus de 360 déchèteries couvrent la région Pays de la Loire.

ARMES

Ouverture du nouveau système d'information sur les armes (SIA)

Le ministère de l'Intérieur met en place le nouveau système d'information sur les armes (SIA), nouvel outil informatique de gestion des armes à feu pouvant être légalement acquises.

Le SIA est accessible aux détenteurs d'armes depuis le 8 février 2022. Les chasseurs sont les premiers concernés et ne pourront plus acquérir d'arme à partir de cette date sans avoir créé un compte personnel dans le SIA.

Le SIA s'ouvrira progressivement au cours du 1er semestre 2022 à l'ensemble des détenteurs particuliers (licenciés de la fédération française de ball-trap, de ski et de tir sportif et collectionneurs) ainsi qu'aux détenteurs d'armes non licenciés (anciens licenciés des fédérations de tir sportif, de ball-trap et de ski ainsi que les détenteurs ayant trouvé ou hérité d'armes).

Les détenteurs vont ainsi créer leur compte en une dizaine d'étapes qui s'enchaînent très naturellement, comme n'importe quelle procédure

de création de compte sur des sites internet marchands par exemple. Néanmoins, s'agissant d'un compte nécessitant des informations personnelles et un certain nombre de documents permettant de justifier de son droit à détenir et acquérir des armes, plusieurs documents justificatifs seront demandés au cours de la procédure. Il convient donc d'avoir à disposition ces documents en format dématérialisé pour pouvoir créer son compte facilement.

Chaque détenteur aura besoin :

- d'une copie du permis de chasser ;
- d'une copie de la pièce d'identité ;
- d'un justificatif de domicile.

Pour plus d'informations, le détenteur peut s'adresser à sa fédération de chasse et/ou à un armurier, et consulter le site internet de la préfecture <http://www.vendee.gouv.fr/armes-et-munitions-a2513.html>

Vous trouverez également en pièce jointe un pas à pas pour guider les utilisateurs du SIA.



PRÉFET
DE LA VENDÉE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
de la protection des populations (DDPP)

Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)



Suite à l'augmentation récente du nombre de foyers domestiques et de cas d'IAHP dans l'avifaune sauvage confirmés en Europe et en France, le niveau de risque est passé au niveau « Elevé » à compter du 5 novembre 2021.

Par conséquent, les mesures de prévention suivantes sont désormais rendues obligatoires dans toutes les basses-cours du département :

- Confinement des volailles ou mise en place de filets de protection
- Surveillance quotidienne des animaux
- Placer les points d'alimentation et d'abreuvement à l'abri (a minima les couvrir)
- Aucune volaille (palmipède et gallinacée) ne doit entrer en contact direct avec des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel
- Limiter l'accès aux personnes indispensables à son entretien
- Ne jamais se rendre dans un autre élevage de volaille
- Protéger et entreposer les réserves d'aliments et la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination
- Nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé
- Ne jamais utiliser d'eaux de surface (eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée) pour le nettoyage des installations.

**Le non-respect de ces mesures vous expose à des poursuites pénales.
Cette infraction est passible d'une amende de 750 euros.**

Si une mortalité anormale est constatée : conservez les cadavres en les isolant pour éviter les contacts et alertez votre vétérinaire.

Pour rappel, la consommation de viande, foie gras et œufs ne présente en ce cas aucun risque pour l'homme, mais l'IAHP reste une maladie animale infectieuse et virale particulièrement contagieuse qui affecte les oiseaux.

Direction départementale de la protection des populations 185 Bd du Maréchal Leclerc – BP 795
85 020 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tel : 02.51.47.10.00 – Mel : ddpp@vendee.gouv.fr

Bonjour à tous,

Cette année la croissance en terme d'adhérents est d'environ 30% pour atteindre les 890 pêcheurs affiliés à notre Aappma.

En novembre, un alevinage massif a encore eu lieu sur nos deux lacs.

Plus d'une tonne de poissons déversés...

700 kilos de carnassiers....

De quoi ravir tous nos amis pêcheurs !

Nous avons également procédé à la restauration des frayères artificielles sur le lac de Sorin.

Tous nos concours, suite à la crise sanitaire ont hélas été annulés.

AAPPMA

Nouveauté :

Afin de proposer un maximum de possibilités et lieux de pêche, nous allons désormais prendre en plus de nos deux lacs, la gestion piscicole de l'étang qui se situe sur l'ancienne base de loisirs à Talmont-Saint-Hilaire.

Une nouvelle fois, un grand merci à ceux qui nous font confiance et au plaisir de vous croiser au fil de l'eau.

Les Dates à retenir pour l'année 2022 (sous réserve) :

- Concours truite: 19 mars
- Concours Float tube: 3 juillet
- Enduro Carpe : Avril / Octobre

Les cartes de pêche peuvent être commandées

sur internet www.cartedepeche.fr en précisant

AAPPMA les lacs de Poiroux

ou chez plusieurs de nos dépositaires :

- La source à Poiroux
- La tabatière à Longeville sur mer
- L'étape du tigre à Saint Vincent sur Jard
- France rurale aux Moutiers les Mauxfaits.

Renseignements:

06 07 09 80 15

leslacsdepoiroux@gmail.com

 Aappma leslacsdepoiroux

Le président, Pierrick Beign



Club de l'amitié de Poiroux



Les adhérents du Club de l'Amitié se réunissent les 2e et 4e mercredis de chaque mois à 14 h 30, salle « le Payré » pour un après-midi convivial en jouant soit aux cartes : belote, aluette, tarot ou jeux de société : scrabble, triominos ou autres animations comme l'atelier créatif....

La section marche continue tous les jeudis départ au parking du foot à 9 h 30.

En cours d'année, le club organise des bals, pique-niques, ainsi que des repas : Club, fête des mères et pères, Noël.

Sauf empêchement en raison de la situation sanitaire (COVID) cette année encore, nous nous efforcerons de trouver des sorties d'une journée ou des spectacles et nous espé-

rons que vous pourrez continuer à venir très nombreux aux différentes manifestations proposées.

Nous sommes ouverts à toutes propositions pour de nouvelles activités et nous attendons vos idées afin de voir ce qui peut être mis en place.

Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux adhérents pour l'année 2022. (prendre contact soit avec Madame Jeannette PONDEVIE soit directement au club le mercredi après-midi).

La Présidente et son équipe vous souhaitent, à toutes et à tous, leurs meilleurs voeux pour l'année 2022, principalement des voeux de santé.

Correspondance : Madame Jeannette PONDEVIE

347 rue du Payré 85440 POIROUX / 02 51 96 28 57

A retenir dans vos agendas :

Loto : le 2 avril 2022 et le 8 octobre à la salle le Payré

Associations



Club de tennis

Le club de Tennis vous souhaite une bonne et heureuse Année 2021,

C'est avec 50 licenciés dont 19 jeunes que nous commençons la nouvelle saison.

L'annulation de la fête est fort préjudiciable pour le club et occasionne une grande perte de nos recettes. Mais malgré tous ces problèmes financiers nous maintenons toujours à hauteur de 50 % le financement des cours de nos jeunes.

Nous souhaitons remercier la municipalité pour le nouvel éclairage de la salle.

Avec cette année bien particulière le championnat d'été n'a, bien sûr, pas pu avoir lieu et celui d'hiver est stop-

pé pour le moment, en espérant que l'on puisse le reprendre très bientôt.

Nous souhaitons à tous de trouver plaisir et détente au sein du club pour l'année 2021.

Pour les tarifs et cartes d'accès aux cours, s'adresser à :

Tessier Joël - 06 79 77 22 74
Dupas Anthony - 06 50 78 78 21

Dates à retenir :

- 14 juillet : double
- 17 et 24 juillet : simple
- 25 juillet : fête suivie le soir d'un concert avec les copains des bois
- 22 octobre : Assemblée générale

Comité de parents d'élèves à l'école de Poiroux



Bonjour nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2022.

L'année 2021 a été encore très compliquée vu la pandémie.

Nous avons quand même organisé une tombola où les enfants ont bien joué le jeu pour la vente des tickets. Le spectacle des enfants a eu lieu place de la mairie et a été suivi par un concert organisé par la municipalité où nous avons vendu des pizzas et des sapins.

Pour l'année à venir c'est encore difficile de se projeter. Nous allons organiser une nouvelle tombola, une kermesse, si possible, et d'autres animations comme la vente de sapins et de pizzas.

Le comité de parent d'élèves sert à financer les sorties scolaires de nos enfants c'est pour ça que nous faisons appel à toutes les bonnes volontés.

Le bureau est composé de :

- Président : Ludovic HILLAIRET
- Vice-présidente : Eloïse DURANDET
- Secrétaire : Virginie BARRETEAU
- Secrétaire adjoint : Frederic TROGER
- Trésorière : Anabelle COUTAUD
- Trésorière adjointe : marie TESSIER

A retenir dans vos agendas : Kermesse de l'école le 2 juillet 2022



La Folie de Finfarine

En 2021, nous n'avons pas retrouvé notre activité d'avant crise sanitaire mais nous essayons de nous adapter ! Même si nous n'avons pas pu organiser nos fêtes du miel, nous avons néanmoins pu accueillir des scolaires en juin et des touristes cet été pour continuer à sensibiliser nos visiteurs jeunes et moins jeunes à la préservation des abeilles.

Notre vocation est de sensibiliser les visiteurs

à la sauvegarde des abeilles, à la préservation de la biodiversité et plus généralement à la préservation de notre planète tout en donnant du plaisir, du bonheur, du bien-être par une expérience positive.

Alors en 2022, on vous propose quoi ?

- Des prestations bien-être en pleine nature à partir du mois de février

Vous souhaitez vous ressourcer en forêt et découvrir des pratiques de bien-être seul ou en famille, nous vous avons concocté un programme d'activités de février à juin. Programme à retrouver sur notre site internet à la rubrique « Stages et Bien-être ».

- Des formations d'initiation à l'apiculture et à la permaculture

Vous souhaitez découvrir le fonctionnement d'une ruche et éventuellement d'avoir une ruche à la maison mais aussi avoir un potager respectueux des pollinisateurs, alors inscrivez-vous et réservation sur notre site internet à la rubrique « Stages et Bien-être ».

Pour les visites en famille, nous vous proposons 2 nouveautés en 2022 :

- Un jeu de piste pour les plus de 6 ans sur la thématique des pollinisateurs.
- Un circuit de découverte sur les abeilles sauvages.

Pour découvrir le site gratuitement pour les enfants de Poiroux (âgés de moins de 11 ans), nous allons éditer une carte Pass du site distribuées très prochainement.

Les dates à retenir :

- Chasse aux œufs « Chocomiel », 17 et 18 avril
- Fête des ruches et des abeilles vendredi 27 mai

- Les mercredis de l'abeille Bizzbee et les jeudis des petits z'écolos en juillet et août

Ces festivités ne pourraient pas avoir lieu sans la participation des bénévoles. Un grand Merci à tous ! Si vous aussi vous souhaitez vous investir dans notre association, n'hésitez pas à nous contacter.

Devenir bénévoles de l'association, c'est profiter du site gratuitement toute l'année ainsi que 3 personnes de votre entourage, s'engager pour la préservation des abeilles et de son environnement.

La boutique de miels est ouverte à l'année du lundi au vendredi (consultez notre site internet pour les horaires d'ouverture)

- Association Abeille, Miel et Nature

02 51 96 22 50 / contact@finfarine.fr / www.finfarine.fr

Suivez notre actualité :

 [lafoliedefinfarine](https://www.facebook.com/lafoliedefinfarine)  [#foledefinfarine](https://www.instagram.com/foledefinfarine)

Les Coqs Sportifs



Les Coqs Sportifs vous souhaitent à tous une bonne année 2022.

Laissons les années précédentes derrière nous, en espérant que 2022 nous permettra de pratiquer pleinement notre sport dans de bonnes conditions.

La saison 2021/2022 a commencé sur les chapeaux de roue avec de nouvelles recrues et de très bons résultats sur le plan sportif pour l'équipe senior. En ce qui concerne le foot à 8 qui joue le jeudi soir, l'ambiance est toujours au rendez-vous.

Pour les jeunes coqs de 5 à 9 ans, les entraînements se déroulent les mercredis de 17h à 18h et sont encadrés par Gilbert Bouet, toujours aussi dévoué au club malgré toutes les restrictions sanitaires.

Nous tenions à remercier tous nos sponsors pour leur contribution aux panneaux publicitaires pour le tour du stade.

Nous remercions également nos bénévoles et notre équipe de dirigeants, et nous espérons vous revoir très bientôt autour du terrain.

Les dates des futures manifestations du club vous seront communiquées ultérieurement sur notre site Facebook « Les Coqs Sportifs de Poiroux ».

Sportivement,

Les petits et grands Coqs Sportifs

Le Président : Mr Wilfried BELIER 06 17 41 31 11

Responsable de l'école de foot : Mr Gilbert BOUET 06 32 78 93 53



Union Nationale des Combattants



Le programme des activités de la section a été une nouvelle fois bouleversé par la crise sanitaire. Nous espérons de tout cœur pouvoir retrouver nos habitudes et à nouveau se réunir sans contrainte.

Dans ce contexte difficile et compliqué, soumis aux aléas de la crise et des contraintes qui en découlent, nous n'avons pas pu organiser l'assemblée générale à la date habituelle.

La situation s'étant quelque peu améliorée, nous nous sommes recueillis le 8 mai en comité très restreint autour du monument aux morts pour

commémorer la capitulation allemande et l'ensemble des personnes qui ont perdu la vie au cours de la dernière guerre mondiale.

Le 11 juillet, nous avons pu organiser notre assemblée générale et par là même rassembler les membres de l'association pour faire un bilan de nos activités.

Comme depuis plusieurs années, Messieurs POIROUX Jacques et CHUSSEAU Francis sont intervenus le lundi 8 novembre auprès des élèves de la classe CM2 de POIROUX pour leur donner une information sur « le devoir de

mémoire » ; action s'inscrivant dans le passeport du civisme initié par la commune.

Avec une météo très clémente et une situation sanitaire propice, la cérémonie du 11 novembre a pu se dérouler normalement. Les enfants de CM2 accompagnés de leurs parents se sont joints aux personnes présentes habituellement. Après le dépôt de gerbe et la minute de silence, la Marseillaise a clôturé la manifestation. Puis toute cette assemblée s'est retrouvée au bar « La Source » pour y boire le verre de l'amitié, moment de convivialité fortement apprécié.

Nous tenons tout particulièrement à remercier les parents et les enfants qui se sont déplacés à la cérémonie.

Voici en résumé l'activité de la section pour la saison 2021.

Il est à nouveau rappelé le but de l'association :

- Maintenir le lien avec les aînés, peu nombreux, qui ont combattu pour notre liberté.
- Poursuivre l'hommage à ceux qui ont donné leur vie pour maintenir notre identité et garantir notre indépendance
- Continuer à assurer le trait d'union entre les générations et maintenir le lien armée-nation.

Pas de besoin d'être « ancien combattant » pour rejoindre la section. Elle intègre aussi ceux qui ont servi sous les drapeaux au titre des « soldats de France ».

Toute nouvelle adhésion sera la bienvenue. Le montant de la cotisation est fixé à 25 €. Elle comprend également l'abonnement à la revue mensuelle de l'U.N.C. Pour tout renseignement, il vous appartient de vous adresser à Patrick RICHARD, (06 80 75 27 79) président de la section de Poiroux.

A retenir dans vos agendas :

Cérémonie du 8 mai et du 11 novembre.

L'Ordre de Malte

L'Ordre de Malte Vendée regroupe environ deux cents adhérents, sympathisants et bénévoles.

C'est une composante de l'Ordre de Malte France, Organisation caritative reconnue d'utilité publique. Nous sommes habilités à délivrer des reçus fiscaux pour les dons que nous recevons.

Portée par ses valeurs chrétiennes, sa vocation est d'accueillir et de secourir les plus faibles, sans distinction d'origine ou de religion.

Ainsi, en Vendée, nous participons au SAMU

social à La Roche-sur-Yon, nous organisons des petits déjeuners tous les dimanche matin pour les sans-abri, nous visitons des malades... Nous organisons également du soutien scolaire en partenariat avec une Institution d'accueil d'enfants en difficulté. Pour Noël, nous distribuons aux personnes de la rue des colis, afin qu'ils ne se sentent ni oubliés, ni méprisés.

En effet, rien ne remplace le regard, l'écoute et la bienveillance dont nous devons faire preuve, afin de rendre à chacun sa dignité de personne humaine.

Par ailleurs, nous finançons des achats de médicaments pour les Centres Médicaux-Sociaux et les Unités Médicales Mobiles du Liban. Le sigle de la croix de Malte est compris par tous et il est le témoignage vivant de la présence chrétienne au Moyen Orient.

Enfin nous parrainons l'hôpital de Djougou au Bénin. Le département de la Vendée soutient nos actions et complète votre générosité par une subvention. En 2021, nous avons participé à la réfection du centre nutritionnel pour permettre de soigner les enfants malnutris.



“

”

*Notre mot d'ordre :
Une force au service du plus faible.*

Contact et dons : Paul de Ruyg

La Sylvinière - 97 rue de Bourgneuf - 85440 Poiroux
02 51 54 79 52 et 06 76 23 64 91

paul.de.ruyg85@outlook.fr et www.ordredemaltefrance.org

Retrouvez toute l'actualité de l'Ordre de Malte Vendée sur le site
www.ordredemaltefrance.org/organisation/nos-implantations-en-france/vendee.ht

Paroisse catholique St Henri Dorie en Talmondais

La Paroisse St Henri Dorie en Talmondais (Grosbreuil, Poiroux & Talmont St Hilaire) regroupe les églises de Grosbreuil, Poiroux & Talmont (St Pierre, St Hilaire & la chapelle de Bourgenay).

Des permanences d'accueil pour toute la paroisse.

Presbytère de Talmont St Hilaire : mardi, jeudi & samedi de 10h à 12h.

(Inscriptions aux sacrements, intentions de messes, baptêmes, mariages, sépultures & autres demandes)

Site paroisse :

www.paroissetalmontjard.org

Site Internet du Doyenné :

www.doyenne-talmont.fr

Curé Doyen Daniel ARCHAMBAUD,

au presbytère de Talmont :

02 51 90 60 25

daniel.archambaud@diocese85.org

Prêtres : Jean Guy GROISARD, à Jard :

02 51 33 40 25

jeanguy.groisard@diocese85.org

Olivier GAINET, à Bourgenay,

02 51 95 20 36

Jean PAIN, aux Sables.

Mme Christine JOREL,

Laïque En Mission Ecclésiale (LEME)-Pastorale de l'Enfance sur les 4 paroisses du doyenné de Talmont, Catéchèse (8-11ans), Première Communion, Profession de Foi... :

02 51 98 90 66

talmontsthilaire.catechese@diocese85.org

Communauté de religieuses à Bourgenay :

02 51 22 22 28 (Maison d'accueil)

ou 02 51 23 46 42 (Communauté)

Bulletin paroissial mensuel et bulletin doyenné bimestriel « Église en Pays Talmondais » :
12€ par distribution, 26€ par la poste ou 8€ par courriel. Abonnement au presbytère de Talmont.

Dates à retenir pour 2022 :

- Fête de la mer : Lundi 15 août, 11h00 parc de la chapelle de Bourgenay-Talmont
- Pèlerinage : dimanche 11 septembre, 10h30 parc de la chapelle de Bourgenay-Talmont
- Fête de St Henri Dorie : dimanche 25 septembre, 11h00 église St Hilaire Talmont

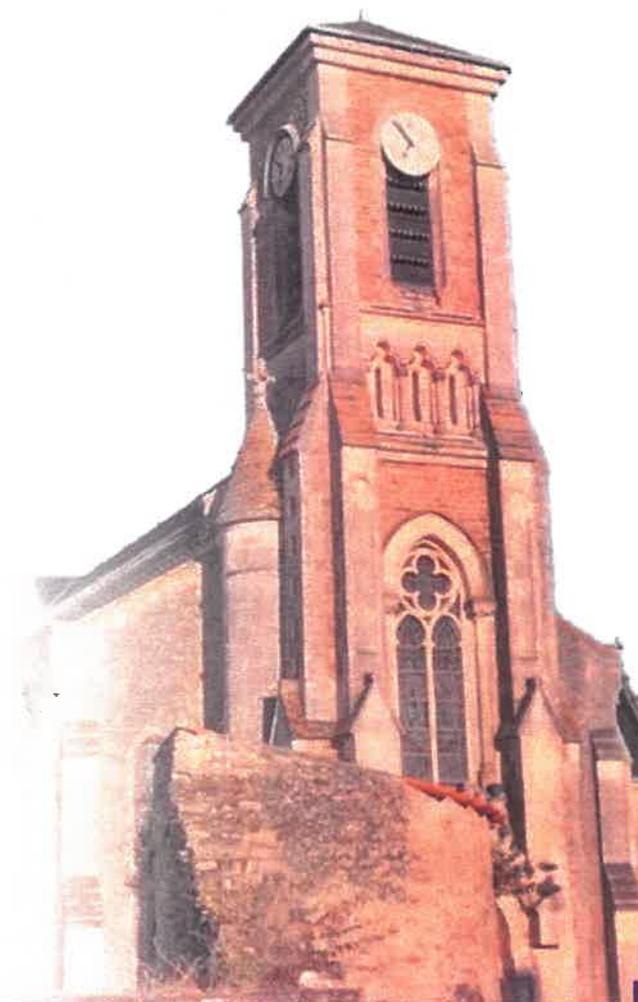
Coordonnées Presbytère :

8 Rue du Presbytère

85440 Talmont St Hilaire

Tél : 02 51 90 60 25

E-mail : talmontsthilaire@diocese85.org



Poiroux autrefois



“
Merci à tous ceux
qui ont contribué
au soutien de nos
initiatives”



Le patrimoine dans le sang.

L'année 2021 est restée calme pour l'association Poiroux Autrefois qui s'est adaptée à la crise sanitaire.

Néanmoins, début octobre 2021, certains membres de l'association ont pu participer à l'exposition de photos et d'objets anciens à la résidence des Co-teaux du Lac. Cet évènement s'inscrit dans la démarche de l'association d'aller à la rencontre de la

mémoire vive de Poiroux afin de capitaliser sur ces précieux souvenirs, photos et objets qui ont tant marqué l'activité du siècle passé.

Poiroux Autrefois continue de préparer de futurs projets dont certains devraient pouvoir être présentés avant la fin de cette nouvelle année.

Poiroux Autrefois vous souhaite une excellente année 2022 !

Poiroux Autrefois - 98 rue du Payré - 85440 POIROUX
06 76 32 63 47 / president.patrimoine@gmail.com



Secours catholique du Talmondais

Le SECOURS CATHOLIQUE du TALMONDAIS intervient auprès des personnes en situation de précarité dans les 9 communes du Talmondais : Avrillé, Le Bernard, Grosbreuil, Jard sur Mer, Longeville sur Mer, Poiroux, St-Hilaire la Forêt, St-Vincent sur Jard et Talmont St-Hilaire.

En lien avec les différents partenaires sociaux, les bénévoles du Secours Catholique recherchent des solutions adaptées à la situation des personnes accueillies afin des les aider à retrouver leur autonomie.

Lors des déplacements à domicile ou au cours des permanences le mardi de 9 h 30 à 11 h 30, au Pôle Solidarité, 280 Rue du Paradis, à Talmont St-hilaire, les bénévoles rencontrent les personnes qui souhaitent discuter ou confier leurs difficultés.

Suite à ces rencontres, les personnes en situation précaire reçoivent différentes aides : colis alimentaires, bons de carburant, aides financières ...

Le Secours Catholique peut aussi assurer certains transports lorsque les personnes ne disposent d'aucun moyen pour se déplacer vers Le Panier Talmondais (Epicerie solidaire) ou pour des rendez-vous importants (santé, emploi).

Ces actions sont toujours réalisées en lien avec les assistantes sociales, le Panier Talmondais ou les CCAS.

Dans plusieurs communes, dont celle de Poiroux, le Secours Catholique est partenaire du Passeport du Civisme destiné aux élèves de CM2.

Après une longue période d'activités annulées, en raison du COVID, certaines ont repris en septembre :

- L'atelier-convivialité une fois par mois qui réunit bénévoles et personnes accueillies pour bricoler, réaliser une recette, jouer à des jeux de société et, à la fin, partager un goûter.

- En décembre, nous préparons un Arbre de Noël pour les familles qui ont été reçues dans l'année au Secours Catholique et au Panier Talmondais.
- Un soutien informatique est assuré pour les personnes accueillies et les bénévoles.
- Et, si tout va bien, une marche pique-nique sera proposée au printemps.

En ce qui concerne les vêtements, nous sommes en lien avec les équipes de Moutiers les Mauxfaits et d'Angles dont les «boutiques» sont ouvertes à tous. On y trouve des vêtements neufs ou en parfait état mais aussi des livres, des jouets, du linge, de la vaisselle vendus à un prix très modique. Il est aussi possible d'y apporter des vêtements en parfait état.

Contacts pour le Secours Catholique du Talmondais : 06 46 90 19 29 / secata440@gmail.com



Association Contact

Pour une reprise progressive d'activité !

439 personnes ont travaillé pour CONTACT en 2020.

CONTACT est une association reconnue d'utilité sociale.

Elle a pour but d'accompagner les personnes en difficultés et de les aider à s'insérer par le travail.

L'association fonctionne avec une équipe de 25 salariés et des bénévoles qui s'investissent au quotidien pour répondre aux besoins des salariés en parcours, et pour envisager les solutions adaptées à chaque situation.

Nous proposons de nombreux métiers pour que chacun puisse reprendre une activité conformément ses envies,

ses appétences. Nous avons des équipes sur les métiers du bâtiment mais aussi pour des travaux de jardinage chez les particuliers, en entreprise et en collectivités.

Nos principales activités restent les métiers de la propreté et le travail dans les écoles.

Vous voulez reprendre une activité ou compléter votre temps de travail, n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de Cécile ERRARD au 02.51.90.20.15

Pour nous joindre :

12 Avenue des Sables – 85440 TALMONT ST HILAIRE
Tél. 02 51 90 20 15 – Site : www.contact85.fr



Contact

SENIORS : DES ATELIERS POUR VIEILLIR EN PLEINE SANTÉ



Pour aider les seniors à vieillir en pleine santé, la Communauté de communes a lancé les ateliers « Acti/Vâge ». Objectif : les aider à bien vieillir à travers des rencontres et des ateliers centrés sur des thématiques fortes : l'alimentation, la mobilité, la mémoire, la relaxation, la beauté... A vos agendas !



DES ITINÉRAIRES À VELO POUR DÉCOUVRIR AUTREMENT LE TERRITOIRE

Après « ça roule avec Richard Cœur de Lion » et « ça roule au temps des menhirs », la Communauté de communes lance pour l'été 2022 l'itinéraire vélo « ça roule dans le Marais Poitevin ». Ce nouveau circuit thématique de 38 kilomètres vous fera découvrir les richesses naturelles et culturelles du Marais Poitevin. Ce troisième itinéraire du projet « ça roule en Vendée Grand Littoral » vous invitera ainsi à parcourir les communes de La Jonchère, Curzon, Angles, Saint-Benoist-sur-Mer et Saint-Cyr-en-Talmontais.



Située à Moutiers-les-Mauxfaits, la salle de gymnastique intercommunale a été ouverte par Vendée Grand Littoral fin 2021. Objectif : encourager une filière sportive qui connaît une belle dynamique ces dernières années. La salle pourra également accueillir des compétitions d'envergure départementale et régionale. Cet équipement intercommunal construit sur 2 niveaux comprend notamment un vaste plateau sportif, des tribunes de 250 places ainsi qu'une salle de babygym.



UN GUICHET DE L'HABITAT POUR ACCOMPAGNER VOS PROJETS DE RÉNOVATION

Vous souhaitez rénover votre logement ? Avec le Guichet de l'Habitat, c'est le moment de vous lancer ! Ce Guichet peut vous apporter un accompagnement technique et administratif personnalisé, une aide au montage des dossiers d'aides ainsi qu'une aide propre de la Communauté de communes. Vous pouvez faire appel au Guichet pour des projets de rénovation énergétique des résidences principales, de développement de logement locatif, d'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap ou de lutte contre l'habitat indigne.

VENDÉE GRAND LITTORAL, C'EST AUSSI...

- ◆ **Accompagner les habitants au quotidien**
Animation du Lieu d'Accueil Enfants Parents et du Relais Assistants Maternels, France Services.
- ◆ **Préserver un environnement d'exception**
Gestion des déchets, prévention des risques d'inondations, gestion de l'assainissement collectif et non collectif et déploiement du Plan Climat Air Energie Territorial.

- ◆ **Encourager l'envie d'entreprendre**
Développement des Zones d'activités et des ports, accompagnement des entrepreneurs, des demandeurs d'emploi et déploiement du THD.

- ◆ **Faire vibrer une terre d'émotions**
Développement du tourisme (Offices de tourisme, base de canoës de St-Benoist) et actions culturelles (Réseau des médiathèques, PrehistoSites du CALRN, Folie de Finfarine, Pass Culture Nature, Classes Patrimoine).

02 51 207 207 - www.vendeegrandlittoral.fr - contact@vendeegrandlittoral.fr
35 impasse du Luthier - ZI du Pâtis 1 - BP 20 - 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE



A-ADS
TOUVRON TP

Assainissement
Aménagement de surface

Enrobé - Béton désactivé - Béton poreux
Pavage - Clôture - VRD

85440 POIROUX - 02 51 96 26 27 - E-mail : jacky.touvron@orange.fr

CARROSSERIE
RICHARD

• TÔLERIE • PEINTURE • MIROITERIE



06 22 96 28 84

carrosserierichard85@gmail.com

La Clerie, 21 rue des justices - 85440 Poiroux

SIRET 840 153 936 00017

CHIRON
Menuiserie

contact@chironmenuiserie.fr

Sarl CHIRON Menuiserie

1 rue des vignes - ZA des Aires - 85520 JARD SUR MER

Jérémy JAULIN

06 68 71 84 82

ELEC - RENOV DE L HABITAT
auto-entrepreneur

JOURDAN Christophe

Tous types de travaux, neuf ou rénovation
Electricité auto-matrise/plomberie
Menuiserie int & ext d'ou, pvc, bois, alu

46 rue du paradis 85440 POIROUX
06.16.87.10.07 elec-renov@str.fr

LAURENT Frères S.A.R.L.

- Assainissement individuel
- Mise aux normes de fosse septique
- Terrassement, empierrement
- Parking privé
- Vente de terre végétale
- Aménagement de propriété
- Démolition

Tél. 02 51 90 63 97
Fax : 02 51 90 64 06
Francis : 06 11 29 80 55
J. Michel : 06 09 79 35 26
laurent-freres@orange.fr



Bel Air
85440 POIROUX

74, la belle entreprise -



JPG Garage

131 Rue du stade 85440 POIROUX

02 51 96 20 72 jpgarage.poiroux@outlook.fr

Réparation, entretien, rénovation véhicule
automobile et motoculture

PM construction
Maçonnerie
Couverture
Enduit
Peter Manuel

512 rue des Artisans 02 51 22 69 18
85440 TALMONT SAINT HILAIRE potier.construction@orange.fr

LANDREAU
CHARENTAIS MENUISERIE

MENUISERIE
CHARPENTE
AGENCEMENT
OSSATURE BOIS

Tél. : 02 51 90 67 09

Fax : 02 51 90 22 93

Mail : landreaujy@orange.fr

www.menuiserialandreau.fr

MENUISERIE | CHARPENTE | AGENCEMENT | OSSATURE BOIS

RGE

Rue du Chai - BP 61 - 85440 TALMONT ST-HILAIRE

Au Taxi De Finfarine

Déplacements
privés et
professionnels
Toutes distances

Liaisons
GARES
AÉROPORTS
Nantes,
La Rochelle,
Bordeaux,
Paris, autres...

Transports
de Malades assistés
conventionnés Sécurité Sociale

Véhicule
climatisé

Véhicule
équipé pour
fauteuil roulant

02 51 96 27 78 • 06 14 17 46 85

"La Poiroudière" - 85440 POIROUX (Commune de rattachement La Pommeraye)

MULTI SERVICES 85

PETITS TRAVAUX ET TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN



LORGE
Christophe

19 Impasse du Coteau
POIROUX, 85440

E-mail : christophe.lorge@multi-services-85.com

07 49 41 27 15

Christophe LORGE

Chape, Maçonnerie

Fabienne RUBIN

Magnésien - Naturopathe
Expert Feng Shui

185 Le Bothenaie

85440 POIROUX

06 86 67 51 52

fabienne.rubin.85@gmail.com

NADETTE COUTURE
CONFECTION - RETOUCHES

**Nouveau
Broderie
personnalisée**

tel : 06.71.05.95.39

Les Chefs de la
garde
85440
Poiroux



SARL
**Nicolas
Décor**

06 03 98 60 28

95 RUE DES COMBES
85440 POIROUX
nicolasdecor85@gmail.com

PEINTURE / DÉCORATION
REVÊTEMENTS EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR



Robert ROCARD

FORGE - MÉTALLERIE - ARMATURES POUR BÉTON
GRILLES - GARDE-CORPS - PORTAILS

150 La Croisée de la Lièvre
85440 POIROUX

Tél. 02 51 96 23 34
Fax 02 51 96 20 95
robertrocard@gmail.com

www.rocardrobert-metallerie.fr



**Rucher
Les Broussailles**

Miel de Vendée

Stéphanie Busset et Laurent de Elguézabal
Apiculteurs récoltants - 06.41.49.32.37 - s.busset@gmail.com
92, les Broussailles 85440 Poiroux



Aliment d'exception
au service de votre équilibre

**Production de
SPIRULINE PAYSANNE**

Vente directe et visite gratuite

La ferme est ouverte
d'avril à octobre
mercredi 16h à 19h

La Nouette
85440 Poiroux

www.spirulinedefinfarine.com



ETA
VERNAGEAU Didier

Battage tous céréales

- Labours semis
- Epandage engrais - traitements
- Débroussaillage - broyage - lamier
- Entretien de terrain

Mob. : 06 88 30 31 09 Tél/Fax : 02 51 96 26 43
La Ker Adèle - 85440 Poiroux



Styl'isa

Votre coiffeuse privée
à domicile

styliste visagiste

06.16.50.03.80

stylisa85@orange.fr



U NIEUL LE DOLENT

express

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Direction Les Sables d'O.

U DRIVE 24h/24
MINUTE
LAVERIE



C'NIFF
multiservices

Entretien intérieur / extérieur
POUR LES PARTICULIERS

06 32 33 69 03

Mail : contact@c-niff.fr
Site internet : www.c-niff.fr

produits
écologiques

50%
de crédit
d'impôts



